



ANALYSE DE CYCLE DE VIE (ACV)

L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE est une méthode d'évaluation de l'impact environnemental d'un produit à chaque étape de son cycle de vie. Ainsi, l'étude prend en compte l'extraction des matières premières, la fabrication, le transport, la distribution, l'utilisation et la fin de vie du produit une fois devenu déchet, soit « du berceau à la tombe ».

— Il s'agit d'obtenir des éléments précis – consommation d'eau, d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, etc. – qui permettent de comparer des produits entre eux ou d'identifier les principales sources d'impacts environnementaux d'un

même produit. L'ACV est encadrée par une norme : ISO 14040. Mais le respect de cette norme reste toutefois insuffisant pour faire confiance les yeux fermés aux résultats d'une ACV. Les hypothèses de départ et les données de référence peuvent notamment influencer sur les résultats de l'analyse finale.

— Très souvent, l'ACV d'un produit est commanditée par le producteur lui-même pour vanter les mérites de son produit face à ses concurrents. L'exploitation à visée commerciale des résultats peut très vite nous faire glisser vers du **greenwashing*** pur et simple. Chacun prêche ainsi pour sa paroisse, comme dans le monde de l'**emballage*** : les verriers pour l'emballage en verre, les producteurs de bioplastiques pour les emballages en bioplastiques, etc. Difficile dans ce cas de distinguer la bonne foi de la manipulation.

— Les ACV deviennent ainsi des outils de communication au service des entreprises... mais pas toujours au service de l'environnement.

— Sans remettre en cause les méthodes d'ACV, il convient néanmoins de rester critique à leur égard, de ne pas se fier sans recul à leurs résultats et de tenir compte des limites de l'outil. L'ACV n'intègre en particulier pas de critères sociaux ou sanitaires, ce qui peut constituer un biais par rapport à l'impact réel du produit ou du procédé. C'est un outil d'aide à la décision parmi d'autres éléments aussi importants à considérer.